



Usine de Notre-Dame, Le Bar sur Loup



Usine de La Sarrée, Le Bar sur Loup

La société MANE est certifiée ISO 9001 depuis 1995 et ISO 14001 depuis 1999. MANE est la première entreprise française dans le domaine de la parfumerie et des arômes alimentaires. L'adhésion de l'entreprise au Pacte Mondial à partir de 2003 a renforcé sa volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

En matière d'**environnement**, les actions de l'entreprise se veulent volontaristes et innovantes.

INFORMATIONS GENERALES SUR NOTRE SOCIETE

<i>Raison Sociale</i>	Ets. V. MANE Fils S.A.
<i>Site Web</i>	www.mane.com
<i>Nom et titre du plus haut responsable de la société</i>	Monsieur Jean M. MANE Président du Directoire
<i>Nom, titre et coordonnées de la personne responsable des contacts</i>	Monsieur Marcel RICHARD Directeur Général Adjoint – Ressources Humaines e-mail marcel.richard@mane.com

COMMUNICATION SUR LE PROGRES ENVIRONNEMENT - 2005

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE DANS LE DOMAINE DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

PRINCIPES ILLUSTRÉS

Principes n° 7 et 8

Mise en œuvre

Dans le domaine des énergies, la société MANE a signé en janvier 2005 un contrat kWh Equilibre d'EDF. Cela signifie qu'une partie de l'électricité consommée sur les sites de production de Notre-Dame et La Sarrée à Bar-sur-Loup est produite à partir d'énergie renouvelable.

Dans le domaine de la production certains procédés de fabrication impliquent l'emploi de solvants. Même si les pertes sont réduites au minimum il subsiste une émission diffuse de composés organiques volatils.

Le remplacement de la technique d'extraction par solvant, par une technique utilisant un fluide super critique a permis de supprimer définitivement les pertes en solvants à phrases de risques particulières.

Le fluide utilisé présente de nombreux avantages : il s'agit d'un gaz naturel non toxique, alimentaire disponible en quantité industrielle, ininflammable et non explosif.

Les résultats obtenus

La souscription à l'offre kWh Equilibre d'EDF garantit que 15 % de la consommation annuelle (de l'ordre de 19 GWh) sont directement produits à partir d'énergies renouvelables.

Les certificats verts, garantie de cet engagement, sont établis par le RECS (Renewable Energy Certificate System), organisme certificateur européen indépendant.

Le remplacement de la technique d'extraction par solvant par une technique d'extraction par fluide supercritique a permis de diminuer les pertes annuelles en solvants à phrase de risque particulière de 5 tonnes.